

CHAMPVANS Infos

N° 301
Automne 2022

**Associations champvannaises :
Une offre riche et variée !**



Ça bouge à Champvans

Entreprise
Réveillon Paysage

Page 5

Dossier

Les associations
champvannaises

Pages 8 et 9

Environnement

Restauration de la mare de
la Charme

Page 10

Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- Noah DA SILVA CARREY, né à Dole le 31 juillet 2022
- Ella MARTIN, née à Dole le 07 septembre 2022

Mariages

- Katherine XAVIER DE HOLLANDA MONTENEGRO et Sébastien CAHON, le 10 septembre 2022
- Véronique PARIGOT et Pascal HUMBERTJEAN, le 17 septembre 2022

Nos peines

- Gérard ZIEGLER, décédé à Besançon le 25 juin 2022
- Didier CONSTANT décédé à Dijon le 13 août 2022

A savoir

CARTE JEUNES

La carte Jeunes 2022/2023 est arrivée ! Pour les jeunes qui en ont fait la demande en juin et juillet, ils peuvent la retirer jusqu'au 31 décembre au secrétariat.



Mairie de CHAMPVANS

AFFOUAGE

Les inscriptions individuelles seront reçues au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture à compter du

3 octobre au 28 octobre 2022 inclus

Chaque affouagiste doit se présenter en personne.

Le tirage au sort des lots aura lieu début novembre.

Ouverture :

Lundi, Vendredi : 9h00 à 12h00

Mardi, Jeudi : 14h30 à 18h00



RECENSEMENT

Les jeunes HOMMES et FILLES nés en 2006 doivent se présenter à partir de leur anniversaire au secrétariat de Mairie pour y être recensés, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement - indispensable pour toutes les inscriptions aux examens scolaires, concours administratifs ou au code de la route - leur sera délivrée.

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD

Rédacteur en chef : Bruno DUPUIS

Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans

Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989

Agenda

Septembre

- 16** Reprise des ateliers numériques
Le vendredi tous les 15 jours
09H30 / 11H30 - Salle du Conseil
- 21** Ouverture des inscriptions ALSH Les Galopins pour les vacances d'octobre
www.grand-dole.fr/accueils-de-loisirs
page "L'espace famille"

Octobre

- 3** Apéro-lectures
18H00 / 20H00 - Médiathèque
- 9** Reprise des activités de la section "Culture & Création" du Foyer Rural
14H00 - 17H00
- 15** Balade en forêt
pour cueillir et cuisiner des plantes sauvages
09H30 / 12H30 - Médiathèque
- 15/16** Lecture théâtralisée du malade imaginaire
pour cueillir et cuisiner des plantes sauvages
18H00 / 20H00 - RDV Médiathèque

- 22** Rando Soupe
18H00 - Salle des fêtes

Novembre

- 7** Apéro-lectures
18H00 / 20H00 - Médiathèque
- 11** Cérémonie de la Victoire et de la Paix
11h00 - Monument aux morts
- 19** Chantier éco-volontaire
08H30 - Mare de la Charme

Décembre

- 4** Repas des anciens
12H00 - Salle des fêtes
- 5** Apéro-lectures
18H00 / 20H00 - Médiathèque

PERMANENCE DU CABINET INFIRMIER

7 rue A. Gleitz à Champvans

La permanence du cabinet est à nouveau ouverte tous les mardis de 7h30 à 11h. Sans RDV

Prises de sang, pansements, vaccins, tests covid...





Le contexte géopolitique actuel et l'accélération du changement climatique nous oblige à davantage de sobriété énergétique. Heureusement, nous n'avons pas attendu ces événements pour agir.

A ce jour, 95 % de nos bâtiments communaux sont chauffés grâce au bois et cela depuis 1987. C'est l'équipe de René Roquelle qui avait fait ce choix novateur à l'époque. C'est aujourd'hui un atout face à la forte hausse du coût du gaz et de l'électricité, qui ont, à ce jour, un faible impact sur nos finances contrairement à de nombreuses collectivités. Nous allons néanmoins poursuivre nos efforts en renforçant l'isolation des locaux encore non rénovés et en faisant évoluer nos pratiques.

Autre point sensible : l'éclairage public. Le diagnostic établi en 2009 avait mis en avant que 94 % de nos points lumineux étaient soit vétustes soit dans un état moyen et une majorité d'entre eux étaient très énergivores. Nous avons alors engagé, en partenariat avec le SIDEC, un programme pluriannuel de rénovation qui s'est traduit par une réduction sensible de la consommation en changeant la technologie des lampes et en réduisant leur puissance de 150 W à 70 W tout en améliorant la qualité de l'éclairage. Nous avons également décidé en 2016 de couper l'éclairage public la nuit de 0h à 5h. Tous ces efforts ont porté leurs fruits puisque notre consommation est passée de 150.000 kWh (13.000 €) à 33.000 kWh (7.000 €).

Autosuffisance énergétique, un rêve accessible ?

Aujourd'hui tout n'est pas encore parfait ! Sur les 271 points lumineux de notre parc, 36 ont encore des puissances supérieures à 100 W. Nous allons donc consacrer nos efforts sur ces candélabres en basculant vers des LEDs. Cette technologie présente l'avantage d'une grande efficacité

énergétique et nous la testons déjà dans plusieurs secteurs. Nous profitons aussi de l'enfouissement des réseaux à proximité du pôle médical pour développer des LEDs. Parallèlement, un ajustement des puissances des lampes installées est à l'étude ainsi qu'une adaptation de la plage de coupure de nuit.

Dernier axe pour tendre vers notre autosuffisance énergétique : **la production locale d'électricité**. Dans le cadre de la loi de transition énergétique, nous étudions la possibilité de participer à un programme de production d'énergie renouvelable comprenant différentes possibilités d'implantation de panneaux photovoltaïques que ce soit sous forme de centrale au sol, d'ombrière ou sur toiture. Pour l'heure la réflexion est en cours.

Réduire encore plus notre dépendance énergétique tout en produisant de l'électricité, telle est notre ambition !

Dominique MICHAUD

Maire & Vice-président du Grand Dole



Nouveau service

Mise en place

D'ATELIERS NUMÉRIQUES

Depuis le 16 septembre, de 9h30 à 11h30, 1 vendredi sur 2

Les conseillers numériques de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos apprentissages ! Quel que soit votre âge, votre formation ou vos envies, venez découvrir ou vous perfectionner à l'utilisation des outils bureautiques et numériques.

EMPLOI / FORMATION

Utiliser internet pour ma recherche d'emploi / Réaliser mon CV / Déposer une candidature / Utiliser le site de Pôle emploi...

COMMUNICATION / RÉSEAUX SOCIAUX

Lire et envoyer un message / Utiliser les réseaux sociaux / Participer à une visioconférence...

GRATUIT
ouvert
À TOUS

FAMILLE / ENFANCE

Suivre la scolarité de mon enfant / Gérer mon espace famille / Découvrir les usages numériques des enfants/adolescents...

LOGEMENT / MOBILITÉS

Trouver un logement / Connaître l'offre de transport en commun...

ADMINISTRATIF

Faire des démarches administratives / Utiliser mes espaces personnels sur les sites du service public...

VIE QUOTIDIENNE / SÉCURITÉ

Utiliser les outils bureautiques / Protéger ses données personnelles / Être sensibilisé aux pratiques écoresponsables

TRANSACTIONS / PAIEMENT

Déposer une annonce / Payer en ligne / Réserver un billet en ligne...

INSCRIVEZ-VOUS

Tony : 07 64 77 06 52 / Valérie : 07 64 77 06 46
ou auprès du secrétariat de mairie

Tous les
15 jours



Les échos du conseil

Retrouvez dans chaque numéro la synthèse des délibérations votées lors des derniers conseils municipaux. Le détail et l'ensemble des délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune : champvans.fr (rubrique votre commune / délibérations)

Conseil du 28 juin 2022

➔ Tous les actes pris par les communes entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels. A compter du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes réglementaires pour toutes les collectivités est assurée sous forme électronique sur le site internet de la collectivité. Pour autant, les élus de Champvans ont voté à l'unanimité pour le maintien de la publicité des actes **par publication papier** consultable en mairie de manière permanente et gratuite.

➔ Le Conseil a voté l'acquisition d'une parcelle cadastrée **ZL2 "Aux Corvées"** d'une surface de **2.270 m²** pour un montant de **1.000 euros** appartenant à M. Claude SIMON afin de pérenniser la continuité écologique entre le Mont et la forêt.

➔ Le Conseil a voté à l'unanimité l'objectif de planter 1 km de haie bocagère avec des essences locales pour un total de 14 € TTC le mètre linéaire (*fourniture des plans, paillage, tuteurs et gaines de protection*). 70% de ces 14.000 € seront subventionnés dans le cadre du plan de relance de l'Etat. Les haies sont des réservoirs de biodiversité qui permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures, de lutter contre l'érosion des sols, d'améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, de stocker du carbone et de s'adapter au changement climatique. Depuis 1950, la France a perdu 70% de ses haies.

Collecte d'AMIANTE gratuite par le SICTOM



L'amiante lié est un déchet dangereux, qui doit être collecté et éliminé de façon très encadrée. Jusqu'alors, l'amiante n'était pas collecté en déchèterie. Dorénavant et pour une durée déterminée, le SICTOM

de Dole vous propose de déposer votre amiante gratuitement. Pour bénéficier de ce service contactez le SICTOM au : **03.84.82.56.19**

4



Les conditions :

- Être un particulier,
- Avoir sa résidence principale sur le territoire du SICTOM

- Fournir son numéro de badge déchèterie et une photocopie de sa carte d'identité,
- Avoir une quantité limitée obligatoirement filmé: maximum 100 kg/foyer/an (6 plaques de fibrociment ou 4 ml de tuyau ou 4 jardinières)

Le non-respect des conditions de réception (*plages horaires, rdv, emballage*) entraînera un refus du dépôt.



Conseils de manipulations :

- Se protéger avec des équipements de protection individuels adaptés (*combinaison jetable type 5, gants à usage unique type EN 374, surchaussure à usage unique, paire de lunettes, masque à minima FFP3*)
- Ne pas casser, percer, scier, racler, frotter, couper, etc...
- Intervenir à l'air libre plutôt qu'en milieu fermé
- Mouiller les éléments amiantés avant manipulation pour limiter les émissions de poussière
- Mettre ses EPI dans un sac étanche, fermé hermétiquement (*à rapporter également le jour du dépôt*).
- Transporter les déchets dans une remorque afin d'éviter la pollution de l'habitacle de votre véhicule.



L'amiante libre ou friable (*joint, flocage, calorifugeage de tuyau de chaudière, enduit...*) sera en revanche refusé.

- En cas de volume supérieur à 100kg/an, contacter un prestataire : Jura Recyclage (*Larnaud*) : 03.84.44.43.05, Demain Environnement (*Lons-le-Saunier*) au 03.84.47.45.91

Rencontre avec l'entreprise Réveillon qui est devenue Réveillon paysage en 2018 suite à son rachat.



Champvans Infos : Au moment du départ en retraite de Rémi et Corinne REVEILLON, vous avez repris cette entreprise installée depuis 1991 sur notre commune, pourquoi ce choix et quelle était votre motivation ?

Xavier POILLOT : J'ai contacté Monsieur Réveillon après avoir eu connaissance de sa volonté de partir en retraite. C'est une entreprise qui fonctionnait très bien, avec une belle renommée, des projets intéressants et située dans un secteur économiquement dynamique. L'accueil des habitants a terminé de me convaincre ! La transition s'est très bien passée. Nous sommes toujours en contact avec Rémi et Corinne et leur fils Mickaël fait toujours partie de l'entreprise.

Quelles sont les évolutions de l'entreprise et les services proposés aujourd'hui par Réveillon Paysagiste ?

En 2018, l'entreprise comptait 3 salariés, aujourd'hui nous sommes **7 plus 3 apprentis, tous originaires de Champvans et des communes limitrophes**, grâce notamment à la fidélité de la clientèle d'origine. Luis et Mickael, dans l'entreprise depuis 28 et 22 ans ont aussi su rassurer nos clients.

Nous avons développé le pôle «*créateur de jardin*». La conception et réalisation des terrasses, cours, plages de piscine et allées, la maçonnerie paysagère, la pose de clôtures et de portails, les bassins d'ornement et piscines naturelles sont assurés en interne. L'entretien des espaces-verts est réalisée via des prestations à l'année ou de façon ponctuelle.

Cette évolution a été rendue possible grâce à la collaboration avec le bureau d'étude de l'entreprise BCP Paysagiste de Dijon. Nous proposons ainsi des plans 2D, des détails de palettes végétales, des vues réalistes en 3D des projets et des esquisses qui illustrent les idées et notre savoir-faire.

Quels sont vos projets ?

L'engouement pour le jardin place le paysagiste au centre des projets d'amélioration du bâti. Nous développons des ouvrages prenant en compte l'ensemble de l'environnement. L'un de notre développement actuel porte sur la création de

piscines avec un système innovant et autoportant en béton, totalement adapté aux conditions de terrains difficiles que nous rencontrons sur le secteur.

Nous aimerions agrandir nos entrepôts sur la Commune afin de garder un environnement de travail agréable, rester près de notre clientèle et être plus efficaces sur les chantiers. Cela offrirait un espace convivial pour présenter nos projets en situation à nos clients.

Pourriez-vous présenter votre équipe locale ?

Luis et Mickael travaillaient déjà avec Rémi Réveillon, ils connaissent sur le bout des doigts chaque jardin. Les travaux de création de jardin, de maçonnerie et la connaissance du végétal n'ont plus de secrets pour eux.

Benoît est arrivé suite à la reprise de 2018, il est responsable de l'exploitation et a 11 ans d'ancienneté notamment dans la réalisation des projets complexes en aménagements paysagers et plus particulièrement sur les bassins.

Adrien, Aloïs et Lou sont des techniciens diplômés Paysagistes et appréhendent l'ensemble des techniques du métier. Guillaume, menuisier de formation initiale et en reconversion professionnelle, est notre *Géo Trouvetout*.

Enfin, nous misons sur l'apprentissage avec Nino qui est en 1^{ère} année de bac travaux paysagers, Antoine en 2^{ème} année et Quentin en 1^{ère} année de BTS aménagements paysagers.

Les changements climatiques sont une réalité, comment adaptez-vous vos offres ?

Effectivement, notre profession est directement impactée par ces changements. La palette végétale proposée est en constante évolution et nous intégrons des plantes résistantes à la chaleur et au manque d'eau, comme les graminées décoratives. Nous favorisons la réduction des îlots de chaleur en proposant des surfaces en matériaux perméables et en laissant la part belle aux arbres et aux végétaux.

Nous utilisons le paillage pour préserver l'humidité des sols et les produits phytosanitaires sont remplacés par des pratiques manuelles et mécaniques de désherbage. Nous privilégions de nouvelles variétés de gazons plus frugales, des plantes couvre-sol dans les espaces non pratiqués et le recours à l'arrosage automatique régulé pour mieux gérer la consommation d'eau.

Pourquoi êtes-vous membre d'Artisans à domicile Jura ?

Outre une garantie de qualité de travail, cet agrément permet à nos clients de ne payer que **50 % de la facture grâce à un crédit d'impôts** sur les travaux d'entretien. Le reste étant pris en charge directement par l'Etat. C'est appréciable et simple !



Travaux



Depuis le 14 juin 2022, l'ancienne ferme située au centre du village (*en rouge sur la vue aérienne*) est propriété communale. Ces bâtiments appartenaient initialement à M. Gaston Gueritey (*père de Paul*) que les anciens ont connu. Depuis la construction de la ferme de Paul, rue de la Gare, ces locaux étaient de moins en moins utilisés et se dégradait progressivement. Un corps de bâtiment (*en vert*) avait été cédé à M. Bernard Buchaillet lorsqu'il était artisan. La Commune l'avait racheté en 2011, pour le démolir en 2012 et y installer un parking provisoire. La Commune négociait avec la famille Gueritey depuis 2007 pour ce bien que nous avons acquis pour 50.000 €. Les bâtiments ont une surface d'environ 400 m² sur un terrain de 828 m² auxquels se rajoute la parcelle acquise à M. Buchaillet pour obtenir une emprise totale de 1259 m² fort intéressante située en plein centre du village. L'ensemble de ces parcelles était classé dans le PLU puis le PLUi « *Espace Réserve numéro 5* » dans le but de créer notamment du parking.

Cœur du village : vers un nouvel espace public ?



Vue depuis la Rue de Dole

Ce secteur, très central, est caractérisé par une forte densité d'habitat sur des emprises foncières ne permettant pas le stationnement sur chaque parcelle. Créer un nouvel espace public permettrait de libérer les trottoirs du bas de la rue de Dole souvent encombrés de voitures, afin de sécuriser le déplacement des piétons. Nous n'écartons pas non plus la possibilité de construire des logements. Rien n'est décidé à ce jour. **Notre priorité est de faire disparaître ces bâtiments en ruine ainsi que la friche au fond de la parcelle.**



Vue depuis l'arrière de la parcelle

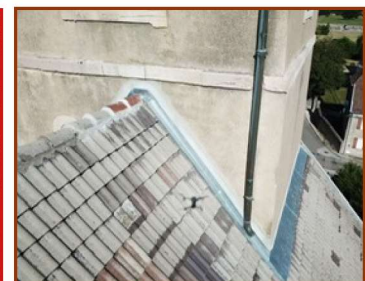
Embellissement de la commune



Travaux sur la toiture de l'église

L'entreprise Kozmick a repris en juin l'ensemble de la zinguerie située entre le clocher et le toit de l'église où des fuites importantes entre les deux ensembles avaient été constatées.

Les tuiles le long du clocher, qui ont tendance par grand vent à s'envoler, ont été changées ainsi que des pannes vermoulues le long du clocher. Ces travaux permettront d'attendre une rénovation plus importante dans l'avenir.



Pôle santé

➔ La voirie

Les travaux ont débuté comme prévu début mai. La structure de la nouvelle rue du Saule Blanc est en place ainsi que les réseaux secs et humides. Cette amorce de chaussée permet de desservir en sécurité les chantiers de la maison médicale et de la pharmacie.



Rue du Saule Blanc



➔ Les réseaux d'eau potable

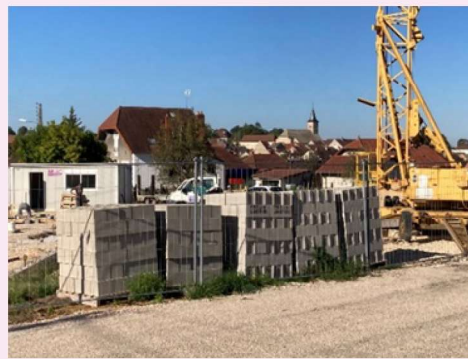
Une antenne a été créée sur l'alimentation en eau potable (AEP). Elle permettra, lorsque le nouveau quartier sera installé, de sécuriser nos réseaux AEP en ayant un bouclage entre le réseau principal, les lotissements Champ-Fontaine et la rue de la Gare.

➔ La construction de la maison médicale

Le bâtiment sort de terre ! Après le coulage spectaculaire des fondations avec un malaxeur-pompe de l'entreprise Transmat (installée sur la ZAE de la Gare), l'élévation des murs débute.



Coulage des fondations



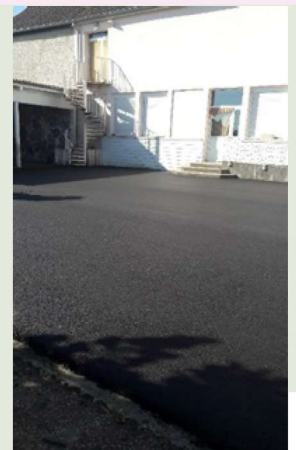
➔ L'enfouissement des réseaux électriques et création d'un nouveau réseau

Nous profitons de la création du pôle santé pour enfouir les réseaux électriques, téléphoniques et rénover l'éclairage public. Les objectifs sont : de fiabiliser l'alimentation électriques du secteur en faisant disparaître les fils nus qui sont à l'origine de plusieurs courts-circuits, d'améliorer l'esthétique, de rénover et rendre moins énergivore l'éclairage public. En parallèle, nous augmentons la capacité d'un transformateur pour alimenter le pôle santé et ultérieurement le nouveau quartier.



Autres travaux

En date du 19 juillet, l'entreprise Roger Martin a réalisé la réfection de l'enrobé de la cour d'école de la maternelle permettant ainsi d'avoir un revêtement plus lisse et moins dangereux pour les enfants. Un marquage au sol de jeux ludiques sera réalisé et décidé en concertation avec les professeurs et les enfants.



Les associations champvannaïses

Nous avons voulu à travers ce dossier vous présenter les nombreuses activités associatives qui se déroulent sur notre Commune grâce au dynamisme des bénévoles.



Le Foyer Rural compte plus de 250 adhérents répartis dans 12 sections sportives ou culturelles et de loisirs. Le FR organise aussi des événements annuels ouverts à tous : une exposition de travaux des ateliers créatifs, une bourse aux livres, une rando-soupe, des animations au bénéfice du Téléthon, un loto de la Pétanque, une soirée fondue dansante, des défilés commémoratifs, des spectacles, bals ou concerts...

<http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

Art de vivre Jeux de société Martine Mignot 06.60.88.11.33	Country Belle Fontaine Evelyne Rossillon 06.15.52.72.38	Loisirs créatifs Sylvie Benoit-Chieux 06.08.11.33.12
Jouer aux échecs <i>enfants ou adultes</i> Jacques Lavrut 03.84.72.44.78	Equipe technique Nicolas Michaud 06.75.59.93.04	Escouade champvannaïse Jean-Luc Rousseaux 03.84.82.35.39
Mille-pattes champvannaïses Marche nordique Philippe Gijbels 06.74.69.59.36	Patrimoine Martine Mignot 06.60.88.11.33	Pétanque <i>enfants et adultes</i> Michel Bourgeon 03.84.82.19.38
Marche & Randonnées Hervé Benoit-Chieux 07.67.44.46.22	Théâtre <i>Lé' Zan' Portepièce</i> Jacques Lavrut 03.84.72.44.78	Yoga Myriam Michaud 03.84.82.62.59



La chorale **LA CLE DES CHANTS** est une association ouverte à tous, dont l'objectif est le chant choral. Le répertoire est constitué essentiellement de chants du monde, français ou étrangers. La cheffe de chœur Noémie SIRANDRE est une professionnelle.

Pour la saison à venir, la Clé des Chants prépare un festival sur le thème des musiques de films intitulé "Les Choristes font leur cinéma". Les concerts seront donnés au printemps prochain dans la région, et en particulier le week-end du 14-15 mai à Champvans.

Les répétitions se déroulent tous les mardis de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes.

Contact : Dominique Boutry - 06.47.02.89.54 - domino_lyon@hotmail.fr



US 3 Monts est le club de foot des Communes de Champvans-Monnières et Sampans. Il compte un effectif de 70 personnes. Il règne au sein du club une ambiance conviviale avec une dynamique équipe de dirigeants.

Les équipes jeunes (U13,15,18) jouent en entente avec S3 Academy

USTM recrute dans toutes les catégories

Contacts : Équipe A : Jérôme Caillot - 06 74 98 82 37 - caillot.jerome@orange.fr

Équipe B : Yannick Poix 07 50 33 63 59 - yannickpoix39@gmail.com

Équipe C : Benjamin Gaudot : 06 18 42 73 12 - benca39@free.fr

Équipe féminine : Fanny Ducrot : 06 79 32 16 34 - fanny.ducrot@yahoo.fr

Association des Parents d'Elèves de Champvans Monnières

L'APECM est une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de Champvans Monnières. Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

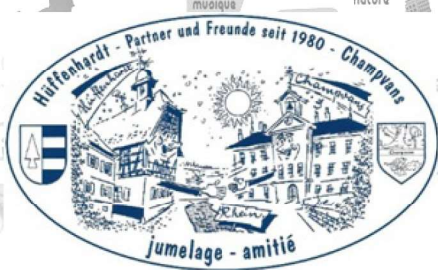


ASSOCIATION des PARENTS d'Elèves
de Champvans-Monnières

Temps forts :

- ➔ 2^{ème} vendredi de chaque mois : le café des parents
- ➔ Octobre 2022 : Vente de calendrier avec les photos de classe
- ➔ Samedi 5 novembre 2022 : Boom d'Halloween
- ➔ Vente de sapins de Noël

- ➔ Samedi 10 décembre 2022 : fête de Noël
- ➔ Février 2023 : opération brioches
- ➔ Samedi 1 avril 2023 : Chasse aux œufs
- ➔ Samedi 24 juin 2023 : kermesse de fin d'année.



Le Comité de Jumelage est une association qui existe depuis 42 ans, elle a pour objectif de promouvoir les relations entre les citoyens de Champvans et de Hüffenhardt en Allemagne. Les échanges annuels (tantôt en France, tantôt en Allemagne) permettent de maintenir les liens conformément à la charte signée le 19

Avril 1980 par les maires René Roquelle et Otto Frey.

Hüffenhardt est une commune associée à Kälbertshausen, légèrement plus importante que la nôtre. Elle est située sur une colline du Neckar dans la région du Baden-Württemberg. Elle compte 2000 habitants environ. Nos deux communes sont distantes de 453 kilomètres. **Venez nous rejoindre !**

Contact : Sylvie Ducugnon – sylvie.ducugnon@champvans.fr

L'association des Anciens Combattants rassemble ceux qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France en Indochine et en Algérie ainsi que les Opex (opérations extérieures). L'association compte également de nombreux sympathisants. Elle perpétue le souvenir des combattants morts pour la France et participe au travail de mémoire à destination des générations futures.

Contact : Thierry Cochet - 06 89 93 11 09



Le CAC 39 est une association sportive de course à pied. Plusieurs adhérents ont participé fin juin au cross du Mont-Blanc, course en montagne de 23 km et 1680 m de dénivelé. Le CAC 39 a bien été représenté aux foulées du Val d'Amour.

Vous pouvez nous retrouver tous les mercredis soir à 18 h au stade de Champvans à partir du 28 septembre.

Le CAC 39 est un club de course à pied où la bonne humeur est de rigueur, nous faisons diverses sorties accessibles à tous tout au long de l'année, route, trail, randonnée.

Contact : Nicolas Charnoz – 06 70 83 55 65 – nicolas.charnoz@orange.fr

Les Copains de la Traversée organisent tous les ans un évènement sportif (*marche, trail compétition, trail découverte*) : La Traversée du Grand Dole.

Cette association permet aux familles touchées par le handicap de bénéficier de 50 % des bénéfices de la manifestation et également de dons des participants. La 15^{ème} Traversée du Grand Dole a connu un nouveau succès avec 508 participants.

Contacts : 06 77 69 54 31 - 06 76 37 14 75 - contact@copains-traversee-grand-dole.fr



Le BJazz Big Bang est une formation d'une quinzaine de musiciens et musiciennes amateurs qui se réunit en alternance à Champvans et à St Vit tous les lundis soir. Au programme : des standards du jazz, des classiques du swing, des morceaux rocks aux notes cuivrées et bien plus encore ! Le BJazz se produit plusieurs fois par an, avec bien sûr notre traditionnelle soirée cabaret en mars à Champvans ! Le BJazz a fait sa rentrée et repris les répétitions avec la volonté de renouveler son répertoire. Si vous êtes musicienne ou musicien n'hésitez pas à rejoindre ce groupe, en particulier si vous êtes tromboniste ou trompettiste !

Contact : Vincent Roulet - 06 27 27 11 98 - rouletvincent@wanadoo.fr

L'Association des Jeunes de la Culture organise une activité : le tennis de table. Les séances se déroulent les mercredis de 20h30 à 22h à la salle des fêtes. Elles sont accessibles aux adolescents et aux adultes

Contact : Thierry Destombes - 06 73 91 75 57



Pour la biodiversité du village,
je m'engage !

4 premières actions retenues :

Sur les 29 actions émanant de la soirée de lancement, 4 actions ont été retenues par les nombreux participants lors de la réunion publique du 17 juin :

- ➔ La **restauration de mares** en cours de comblement, notamment celle de la Charme à l'occasion de chantiers participatifs, avec l'accompagnement de Dole Environnement.
- ➔ L'organisation d'un **atelier de construction de gîtes pour les chauves-souris**, à l'automne et conseils pour la pose.
- ➔ La réalisation d'une **exposition de photographies de la nature communale**.
- ➔ La **plantation de haies**. Des financements ont été demandés par la Commune auprès de l'Agence de l'eau, du Conseil Régional et de la Chambre d'Agriculture. Différents sites ont été proposés par les participants. La plantation peut être complétée par des linéaires non fauchés qui donneront naissance à des haies naturelles en seulement quelques années.

1^{ère} action : La restauration de la mare de la Charme



Sa surface est d'environ 1.000 m². Bien que relativement fermée, car entourée d'une végétation dense, elle est bordée de milieux ouverts tels que des prairies, cultures et pelouses sèches. Elle se trouve au centre d'une mosaïque de milieux diversifiés et reliés les uns aux autres par des haies.

Elle est actuellement dans un état de fermeture avancé. La végétation environnante produit une quantité importante de matière organique, réduisant progressivement le bassin. La grande majorité de la surface est recouverte de petits arbres ayant pris racine dans le fond. Beaucoup de branches mortes accentuent aussi l'effet de comblement. Sur les parties en eau libre, on note la présence très majoritaire de lentilles d'eau en surface.

Cette mare peut être considérée comme permanente, probablement située au-dessus d'une plaque imperméable. Son emplacement en contrebas d'un coteau séchard et d'un bois lui permet de récolter les eaux de ruissellement de surface, mais aussi, probablement, souterraines.

Rôle écologique de la mare :

Cette mare représente un habitat rare et en régression, indispensable pour de nombreuses espèces inféodées aux zones humides. Son emplacement la rend très intéressante pour les espèces des milieux avoisinants, se servant du site comme zone d'alimentation, de refuge (*notamment en période de sécheresse*), ou comme point de passage relié par plusieurs corridors écologiques. Enfin, elle contribue au stockage et à la préservation de la ressource en eau. Thème malheureusement d'actualité !

Plan de restauration :

Du fait de son oubli, la mare s'est progressivement refermée. Son état actuel la place dans la catégorie des mares en phase d'atterrissement. C'est-à-dire qu'elle perd peu à peu son caractère humide au profit d'un milieu forestier. Dans ce contexte, des interventions humaines (chantiers participatifs) sont nécessaires pour conserver cet habitat d'intérêt. Elles permettront de couper les arbres qui se développent au milieu de la mare ; draguer le surplus de matière organique pour retrouver plus de fond ; retirer l'excédent de bois mort pour retrouver plus de zones d'eau libre pouvant être recolonisées par les herbiers aquatiques. Du fait de la surface, ces interventions seront réalisées sur plusieurs années.

Planning :

2022 septembre : amélioration de l'accès ; novembre : chantier écovolontaire

2023 mars à juin : inventaire naturaliste ; mai : sortie nocturne pour découvrir les amphibiens ; septembre : soirée participative bilan de la 1^{ère} année ; novembre : second chantier écovolontaire...



Visite de la mare par
la Commission Environnement

Opération «1 km de haie à Champvans» : un investissement plus que nature !

Fruit des réflexions de la Municipalité et plébiscitée à la fois par la Commission Environnement et les participants du Projet Participatif «Biodiversité Champvannaise», la plantation d'un kilomètre de haie sur la Commune va se concrétiser dès cet automne : de nouvelles plantations vont apparaître prochainement derrière la salle des fêtes, près de la station d'épuration, rue Sous-Plumont ou encore route de Damparis.

Les haies ont pendant longtemps fait partie du paysage de nos régions. Cependant, à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, les pratiques agricoles ont changé, profitant de l'essor de la mécanisation et des produits phytosanitaires, boosters de cultures. Jugées gênantes pour la pratique de l'agriculture intensive, 70 % des haies des campagnes françaises ont été arrachées depuis cette période.

Bien qu'elles ne soient aujourd'hui plus que principalement considérées comme un élément décoratif, les haies, chaînons de nature créées et façonnées par les hommes, étaient pourtant autrefois une source de ressources et de protection importantes pour les populations rurales : elles délimitaient les parcelles et contenaient le bétail, protégeaient les terres cultivées et les habitations, procuraient du bois de chauffage... Avec l'évolution des modes de vie, les haies autrefois valorisées ont été considérées comme gênantes et ont été peu à peu supprimées du paysage.

Pourtant, une haie champêtre ne demande pas beaucoup d'entretien et apporte beaucoup en retour. Avec le recul, on s'est aperçu que leur disparition avait un impact beaucoup plus important qu'on aurait pu le penser. Sans les haies qui abritaient autrefois une faune abondante, et permettaient aux animaux de se cacher, de se nourrir, et de se déplacer discrètement, les campagnes se sont vidées de la vie animale. Les populations, en particulier celles des pollinisateurs tels que les abeilles sauvages, et surtout celles des oiseaux se sont mises à décliner.



Petits fruits de fin d'été : open bar pour la faune

D'autres conséquences, plus impactantes sur la vie des hommes, ont également été constatées : Autrefois, les haies régulaient le climat autour d'elles. N'étant plus là

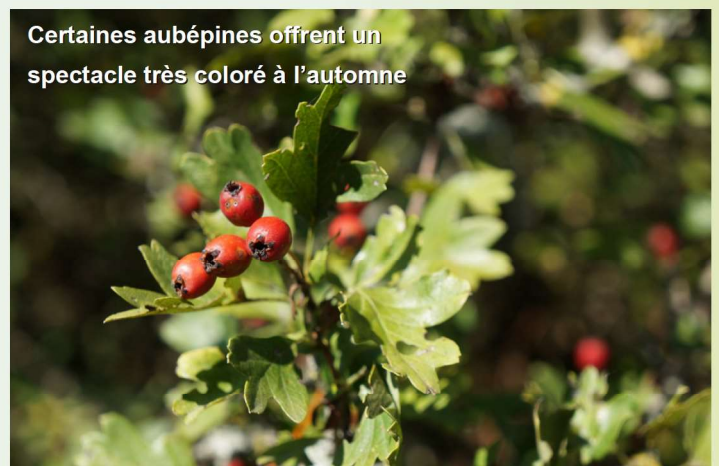


Même sur une faible longueur,
une haie apporte ombrage et fraîcheur

pour procurer de l'ombrage et tempérer l'atmosphère grâce à l'humidité dégagée par la végétation, on a mesuré une hausse des températures locales en été. Inversement, les gelées hivernales sont plus prononcées. Les champs sans la protection de l'écran de verdure sont d'avantage soumis aux aléas du vent. Les sols n'étant plus amendés par les feuilles mortes se sont appauvris. L'eau, qui n'est plus retenue par les racines, s'infiltre beaucoup plus vite dans le sous-sol, ne laissant en surface qu'une croûte sèche.

En lançant ce vaste programme de plantation, la Commune continue son engagement en faveur de l'environnement tout en prenant soin de la qualité de vie de ses habitants. Grâce aux subventions obtenues pour ce projet, cette opération de faible coût est un investissement durable pour les futures générations. C'est aussi, à son échelle, une petite pierre mise en travers du réchauffement global de la planète.

Les haies en projets sont principalement sur des terrains communaux, mais peuvent aussi être plantées sur des terrains privés. Les particuliers souhaitant rejoindre le programme sont invités à se manifester rapidement auprès du secrétariat de Mairie.



Certaines aubépines offrent un
spectacle très coloré à l'automne

LE ZÉRO PHYTO A CHAMPVANS



Qu'est-ce que le « zéro phyto » ?

Le « Zéro phyto », autrement dit le « Zéro pesticide » vise à ne plus utiliser des pesticides de synthèse chimique dans les communes françaises.

Le « zéro phyto » et ses dates importantes :

- ➡ 1^{er} janvier 2017 : les espaces verts, promenades, forêts, cours d'école et le long des routes ou des fleuves doivent être entretenus sans l'utilisation de ces produits chimiques.
- ➡ 1^{er} juillet 2019 : les communes ne sont plus autorisées à épandre des pesticides sur les trottoirs et allées.
- ➡ 15 janvier 2021 : zéro phyto dans les cimetières et dans la plupart des terrains de sport.
- ➡ Interdiction totale en juillet 2022

Le « zéro phyto » à Champvans :

Depuis l'application de ces lois, les employés communaux doivent donc adapter leurs pratiques. Par exemple, l'entretien des trottoirs et le long des murs se fait par débroussaillage manuel. D'autre part, un essai est actuellement réalisé pour les allées du cimetière avec un mélange vinaigre blanc, sel et eau. Ce mélange est épandu à l'aide d'un pulvérisateur. D'après nos premières constatations, le mélange a une efficacité mais de très courte durée, rendant cette opération très chronophage.

Ces nouvelles lois sont bénéfiques et essentielles pour l'environnement et la santé des usagers. Il est important de rappeler que notre personnel consacre donc davantage de temps pour cette intervention.



Les solutions pour la commune existent telles que la balayeuse mécanique qui arrache l'herbe le long des trottoirs, le brûleur thermique ou enfin le jet haute pression.



Malheureusement, ces solutions *zéro phyto* ont des conséquences importantes sur l'empreinte carbone. **Nous invitons donc, dans la mesure du possible, les habitants de la commune à entretenir manuellement devant leur propriété.**

Mont Coq : L'école participe à la création du sentier pédagogique

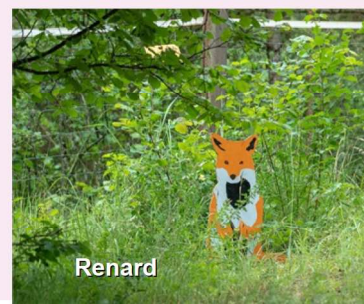
Créées par les enfants, des silhouettes représentant la très riche flore et faune présente sur le Mont, ont été installées sur le sentier pédagogique.

Les enfants de l'école ont réalisé des silhouettes, qui représentent 12 espèces des pelouses sèches. Ils étaient accompagnés par Laura, éducatrice à l'environnement à Dole Environnement. Vous pouvez dès à présent les découvrir le long du sentier qui grimpe au Mont depuis la route de Dole. Les premiers aménagements de ce parcours seront suivis par la pose de deux panneaux pédagogiques.

Du fait du classement du Mont en Espace Naturel Sensible la Commune et les écoles bénéficient de ces animations avec le soutien du Grand Dole et du Département du Jura.



Pic grèche écorcheur



Renard

Stade

Nouvel éclairage



Notre nouvelle installation d'éclairage avec LEDs a été contrôlée par la Fédération de Football. Elle est conforme aux normes de + de 150 lux en tous points du terrain. Nous pouvons donc recevoir des compétitions en nocturne. Même si la technologie LED est moins énergivore, le câblage permet d'utiliser l'éclairage en mode entraînement terrain complet ou demi-terrain.

LED ne veut pas dire éclairage à tout va !

Souhaitons aux équipes de l'USTM de marquer de nombreux buts sur ce terrain !



Rentrée scolaire

Une rentrée sereine !



La rentrée fut sereine à l'école primaire de Champvans. Les élèves étaient heureux de retrouver leurs camarades et l'équipe pédagogique ! Et inversement !

L'organisation des classes pour cette année scolaire 2022 / 2023 est la suivante :

L'école compte 143 élèves répartis en 6 classes.

Les classes

PS/MS

MS / GS

GS / CP

CE1

CE2 / CM1

CM1/CM2

AESH

AESH

ATSEM

ATSEM

L'équipe pédagogique

Mme Catherine Menon (5)

M Jean-Claude Menon / Yves Chapeau (1/3)

Mme Barbara Elgoyhen (8)

Mme Sophie Bonfils (6)

M Thierry Destombes (2)

Mme Laurence Dumont (9)

Mme Noémie Ghisalberti (10)

M Christophe Bailly (11)

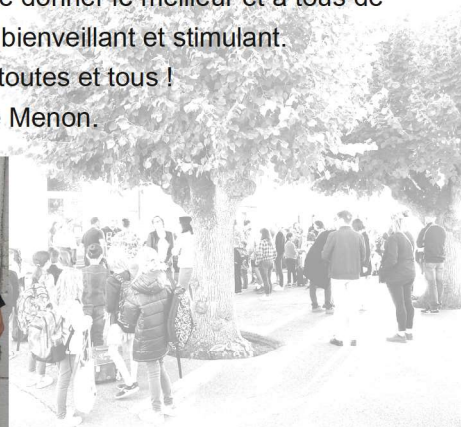
Mme Sarah Lemaître (4)

Mme Lucie Del Fabbro (7)

L'année scolaire s'annonce encore riche en projets qui vont permettre à chacun de donner le meilleur et à tous de progresser dans un climat bienveillant et stimulant.

Joyeuse année scolaire à toutes et tous !

Le directeur : Jean-Claude Menon.



La sécheresse de cet été et les restrictions d'usage qui les accompagnent nous invitent à modifier notre comportement vis à vis de l'eau, ce bien vital et précieux. Mais qui gère l'eau potable à Champvans ?



LA GESTION DE L'EAU POTABLE EN QUELQUES CHIFFRES



TERRITOIRE

20 communes du bassin dolois adhèrent au SIE DE LA REGION DE DOLE, cela représente **13.897** habitants



EXPLOITATION

La SOGEDO assure l'exploitation par affermage (*fonctionnement, entretien des ouvrages et permanence du service*). L'eau est distribuée à **6.784** abonnés.



PRODUCTION

888.471 m³ ont été traités par le syndicat.



DISTRIBUTION

En 2021 les abonnés domestiques ont consommé 654.234 m³ (*moins 7,26 % par rapport à 2020*) soit **129 litres par habitant et par jour**. Compte tenu des fuites et des besoins en eau du service (*purges du réseau, poteaux, lavages des réservoirs...*) le rendement du réseau était de **75.8 %** en 2021. Le taux de renouvellement du réseau est de 0,6 % (*moyenne sur 5 ans*)



QUALITE

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau est de **bonne qualité**. La démarche de protection de la ressource en eau est complètement mise en oeuvre.



PRIX

Il comprend une partie fixe (*abonnement*) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 240,03 € TTC (*tarif au 01/01/2022*), soit en moyenne **2,00 €/m³** (*+0,72 % par rapport à 2021*). Sur ce montant, 38 % vont à la SOGEDO pour l'entretien et le fonctionnement, 40 % reviennent au SIE pour les investissements et les taxes s'élèvent à 22 %.



CHAMPVANS

Cette année, le SIE réalisera le branchement d'eau potable pour le nouveau quartier (*Pôle médical*) pour un montant de **33.936,24 €**.



INFOS

<https://eau.selectra.info/collectivite/159458>.

Des informations et des conseils pour économiser l'eau !

ALSH Les Galopins



Cet été, le centre de loisirs de Champvans a accueilli en moyenne 30 enfants sur les deux mois.

De nombreuses activités ont été organisées sur site avec des grands jeux chaque semaine, une journée pyjama ou encore une veillée "croque-monsieur - Just Dance" pour les plus grands.

Les galopins ont également effectué plusieurs sorties : baignades au lac, initiation paddle, bateaux à Dole, accrobranche ou encore une agréable virée au Parc de l'Auxois.



Place maintenant à la rentrée. Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires (7h30 - 8h30 / midi / 16h30 - 18h30) et les mercredis (7h30 - 18h)

Pour les prochaines vacances d'octobre les inscriptions débuteront mercredi 21 septembre via l'espace famille.

alsh.ouest-champvans@grand-dole.fr

Tél. 03 84 82 57 65

14 rue de l'église - 39100 CHAMPVANS

www.grand-dole.fr

CHAMPVANS SALLE DES FÊTES

Venez rire avec nous !

Samedi 15 Octobre à 20h30

Dimanche 16 Octobre à 15h

1^{ère} partie :

**Lecture théâtralisée du
Malade Imaginaire de Molière**

2^{ème} partie :

Chansons

Magie

Sketchs

Danse



Réservations possibles au 03 84 72 39 02
Entrée au chapeau

Organisé par la Paroisse Saint Martin des Champs
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Le Malade imaginaire

La Paroisse Saint-Martin des Champs vous invite à assister à la lecture théâtralisée de la dernière oeuvre de Molière qu'il présenta pour la 1^{ère} fois sur le théâtre de la salle du Palais Royal, le 10 février 1673 par la troupe du Roi.

Cette représentation se déroulera **les 15 et 16 octobre 2022 à la salle**

des fêtes par une troupe d'amateurs locaux. En seconde partie, spectacle de magie, danses, chansons et sketches. **Venez nombreux vous amuser.**

Jean-Baptiste Poquelin est baptisé le 15 janvier 1622, année de sa naissance... Il prend le nom de Molière en 1644, à l'âge de 22 ans.

Il décèdera en 1673 à l'âge de 51 ans.





2ème RANDO SOUPE DE CHAMPVANS

Sur le thème Halloween

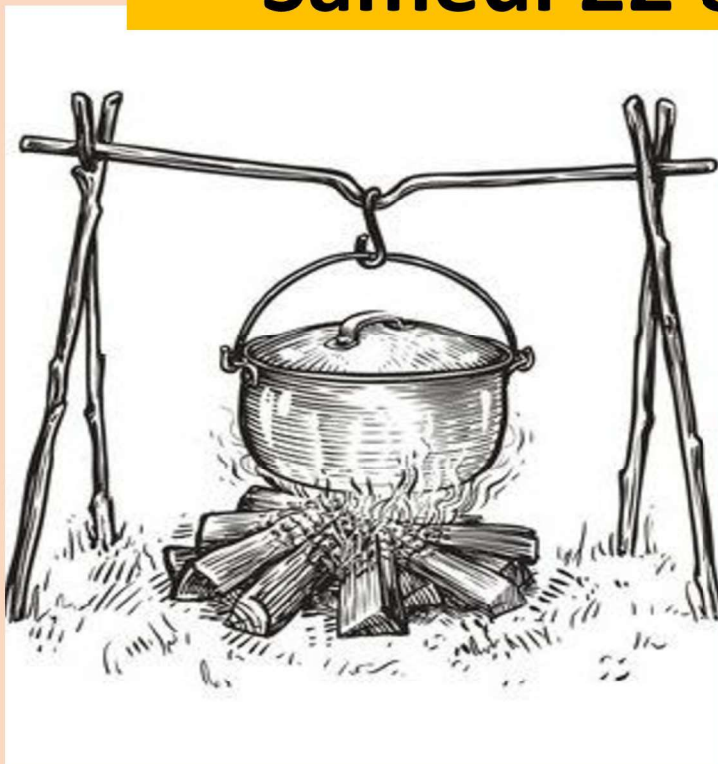
Organisée par le foyer rural de Champvans

Section mille-pattes

VENEZ DEGUISES



Samedi 22 octobre 2022



2 parcours :

4,5 km départ 18h00-3€

10 km départs à partir de

18h15- 5€

Inscriptions par courrier
avant le 19 octobre 2022 ou à
la salle des fêtes de
Champvans le 22/10/2022 à
partir de 16h00

Départ salle des fêtes de Champvans
par groupes encadrés. Pensez à vous munir d'une lampe, de chaussures adap-
tées et d'un gobelet. Contact au 06 75 32 33 62 ou 06 74 69 59 36

Inscriptions par courrier : chèque à l'ordre du « foyer rural de Champvans » à
cette adresse : Gijbels Philippe 12 rue du luminaire 39100 Champvans

Bulletins d'inscription disponibles chez vos commerçants et sur le site

<http://foyerruraldechampvans.dujura.fr>

En fonction des contraintes sanitaires en vigueur